

AVIS À LA POPULATION

Les séances du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour les territoires non organisés, se tiennent devant public.

L'enregistrement audiovisuel des séances est disponible sur le site Web de la MRC environ 24 heures après la tenue des séances.

Si vous désirez vous adresser au conseil, vous pouvez le faire par courriel direction@hautegaspesie.com



Séance ordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés

464, boulevard Sainte-Anne Ouest, Sainte-Anne-des-Monts
Mardi 11 octobre 2022, à 19 h 15, salle de conférences du centre administratif de la MRC

Projet d'ordre du jour

N°	Sujet (TNO)	Discussion	Information	Décision	Résultat/suivi	Proposeur Proposeuse
1	Vérification du quorum - ouverture de la séance		x			
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour			x		
3	Adoption du procès-verbal de la séance du 13 septembre 2022			x		
4	Approbation <i>Rapport des impayés et déboursés directs</i>			x		
5	ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
5.1	Modifications de la programmation de travaux du programme de la <i>Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023</i>			x		
5.2	Participation à la demande collective de soutien financier pour la coordination de la démarche MADA			x		
5.3	Approbation du calendrier des séances 2023 TNO			x		
5.4	Dépôt des états comparatifs		x			
5.5	Autorisation de travaux d'entretien route Saint-Bernard-des-Lacs			x	<i>Aucun document</i>	
6	AFFAIRES NOUVELLES					
6.1						
6.2						
6.3						
7	Période de questions	x			Heure (début) : (fin) :	
8	Levée de la séance			x	Heure (fin):	